



JEUDI 27 FÉVRIER 2014

SOMMAIRE

- 1) Il se range derrière
- 2) Lui et les bigboss
- 3) Centrafrique : « oui » « mais »
- 4) Le futur choc...
- 5) Les frères ennemis
- 6) Ils veulent un autre Parlement



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Pacte de responsabilité : le PS se range derrière le gouvernement



Harlem Désir, premier secrétaire du Parti socialiste. | AFP/ERIC CABANIS

Si, dans l'un de ses cauchemars, François Hollande avait songé à une fronde du Parti socialiste contre son « pacte de responsabilité », il peut se rendormir. Mardi 25 février lors d'un bureau national, les dirigeants socialistes ont approuvé à une très large majorité (24 pour, 3 abstentions et 7 contre) un texte de soutien aux allègements de charges décidés par le président de la République.

Un pacte encensé par le premier secrétaire, Harlem Désir, qui a décrit en conférence de presse « un des moments les plus importants de notre histoire et le plus grand compromis social depuis le Conseil national de la Résistance ».

« COMMENT PESER SUR LE PATRONAT AVEC UN TEL TEXTE ? »

Le vote de ce texte est le point final des réflexions de la Rue de Solferino, qui avait notamment organisé un séminaire sur ce thème le 10 février, en présence d'une partie du gouvernement. Mais la pilule n'est toujours pas passée du côté de l'aile gauche, qui estime ne retrouver aucune de ses exigences principales dans le texte final.

« Au-delà des contreparties qui ne sont pas chiffrées, tout est flou, tout est mou. Il n'y a pas l'exigence de négociations salariales, du remboursement des aides publiques en cas de non-application des contreparties. Comment peser sur le patronat avec un tel texte ? », s'interroge Emmanuel Maurel, l'un des leaders du courant Maintenant la gauche, dont les représentants, comme ceux du courant Un monde d'avance, ont voté contre. Le député des Français de l'étranger Pouria Amirshahi, fustige, lui, « un texte de soutien évanescant au pacte » qu'il « refuse ».

Mardi après-midi, Le Monde s'était procuré le texte soumis au vote. La troisième partie évoque également « des contreparties nécessaires » sans en préciser les détails, par exemple le nombre d'emplois qui devront être créés à terme. « Ces nouvelles marges doivent être consacrées à l'investissement et à l'emploi, et non à la distribution de dividendes », peut-on lire dans ce document déjà contesté.

Le document dans son intégralité :

<http://www.scribd.com/doc/209136864/pacte-240214>

LE PS PLUS PRUDENT QUE CERTAINS MINISTRES

La question des contreparties à exiger du patronat, qui va bénéficier d'un allègement de charges à hauteur de 30 milliards d'euros, agite la majorité depuis les annonces de François Hollande. Si certains ministres ont eu des exigences très précises en termes d'emploi — Arnaud Montebourg avait ainsi évoqué le nombre de deux millions d'emplois créés —, le PS se garde d'aller aussi loin.

Les contreparties, selon le document, devront être négociées. « Elles sont à négocier dans le cadre du dialogue social dans toutes ses dimensions : au niveau interprofessionnel, dans les branches professionnelles, dans les entreprises, dans les territoires », précise ce texte préparatoire du PS, qui estime qu'« une grande négociation sociale doit s'engager dans le pays, au niveau national comme à l'échelon local ». Aucun chiffre de créations d'emplois n'est cité dans le document. La question des sanctions à prendre contre les entreprises qui profiteraient d'un regain de croissance pour redistribuer aux actionnaires plutôt que de créer des emplois n'est pas non plus évoquée.

Le PS justifie cette prudence par la volonté de ne pas empiéter sur le dialogue social. « Il n'est pas question pour nous de nous substituer aux partenaires sociaux ou à l'exécutif, mais de fixer une orientation politique », explique Alain Fontanel, conseiller du premier secrétaire, Harlem Désir, qui avait pourtant demandé au patronat des « engagements clairs » lors du séminaire du 10 février.

Depuis l'annonce du pacte, la question des contreparties est l'objet de tensions entre M. Désir et la gauche de son parti. Avant le séminaire, Le Monde s'était ainsi procuré une lettre où Marie-Noëlle Lienemann et Julien Dray, deux figures de l'aile gauche du PS, reprochaient au patron du PS d'« éluder » le débat sur ce sujet. Des membre du courant de Benoît Hamon, Un Monde d'avance, comme Guillaume Balas ou Pouria Amirshahi, et d'autres de la Gauche durable, un courant qui rassemble des proches de Martine Aubry, s'étaient associés à ces critiques en signant un texte corrosif.

L'AILE GAUCHE PRÉVENUE AU DERNIER MOMENT

Au-delà des mots du texte, la méthode passe mal. La plupart des membres de l'aile gauche disent avoir appris seulement lundi soir « qu'une discussion aurait lieu mardi sur le texte ».

« J'ai commencé à comprendre qu'il y aurait un vote mardi matin et nous avons reçu le texte à 15h30. Il fallait faire passer ce vote en catimini », tempête M. Maurel. A cause des vacances, moins de la moitié des dirigeants étaient présents à ce Bureau. Les courants de gauche dénoncent également le manque de concertation.

« Normalement nous devons travailler le texte en commission comme cela s'est fait pour le projet des retraites », explique Guillaume Balas, qui a été invité au dernier moment à rencontrer Harlem Désir avant le vote. « Il y a un débat. Le PS a une aile gauche, c'est normal qu'elle s'exprime », commente sobrement Harlem Désir.

Des membres de l'aile gauche voient dans cette supposée accélération une volonté de l'exécutif, contraint par des exigences européennes. « Pas du tout. Depuis le séminaire, nous avons toujours dit qu'il serait écrit assez vite. Sur les conventions nationales, nous prenons plus de temps mais pas sur ce genre de texte. Et puis l'ordre du jour du BN arrive toujours le lundi soir », rétorque Alain Fontanel qui juge le document « équilibré ».

lemonde.fr-Mathieu Goar Journaliste au Monde

II) Montebourg et les patrons, les secrets d'une réconciliation

Par Emmanuel Grasland

Après avoir exaspéré les industriels par ses déclarations à l'emporte-pièce, le ministre du Redressement productif a désormais la cote auprès des grands patrons.

Mais que s'est-il passé chez Arnaud Montebourg ? Après avoir exaspéré les industriels par ses déclarations à l'emporte-pièce, le ministre du Redressement productif a désormais la cote auprès des grands patrons. Les uns louent « l'écoute de son ministère », sa « connaissance des dossiers », les autres, sa capacité d'action.



Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif - AFP6ALAIN JOCARD

« Lorsque l'on vient le voir, on sait qu'il faudra négocier dur pour réaliser la restructuration voulue, mais on sait aussi que l'on aura un appui », explique un proche des dirigeants du Cac 40. A quoi tient ce changement de perception ?

Lorsqu'il prend ses fonctions, en mai 2012, il y a le feu à la maison industrie. Gelés jusque-là pour cause d'élections, les plans sociaux se multiplient, mais on va voir ce que l'on va voir... Le chantre de la démondialisation endosse son costume de pompier et pourfend les patrons. Peugeot, Sanofi et Mittal sont tour à tour étrillés. « Nous n'avons pas une confiance extraordinaire dans ce que nous dit aujourd'hui la direction de Peugeot. Il y a eu des dissimulations », martèle-t-il en juillet 2012, après l'annonce de la fermeture de l'usine d'Aulnay-sous-Bois (93). Même schéma avec Sanofi, qui veut supprimer des postes dans sa recherche française. « Sanofi débarque à Bercy pour nous dire : "Nous envisageons plusieurs milliers de suppressions d'emplois." Que ne l'avez-vous pas dit plus tôt ? Car, l'année dernière, vous faisiez 5 milliards d'euros de bénéfice », s'exclame au Sénat l'ancien avocat.

Mais c'est avec Mittal que la tension atteint son paroxysme à l'automne lorsque le ministre défend l'option d'une nationalisation temporaire des hauts-fourneaux de Florange. « Nous ne voulons plus de Mittal en France », déclare-t-il à l'encontre d'un groupe qui emploie 20.000 salariés dans l'Hexagone. Le ministre estime que « les mensonges de Mittal depuis 2006 sont accablants » et qu'il « n'a jamais tenu ses engagements » vis-à-vis de l'Etat. Ces trois bras de fer marquent les esprits. A l'époque, les gens s'interrogent tout simplement sur la capacité d'Arnaud Montebourg à comprendre l'économie... « Quand il dose ainsi ses discours, c'est qu'il veut établir un rapport de force, explique un proche. On peut toujours réinterpréter ses propos mais, au final, le plan de Sanofi s'est

fait avec des pertes d'emplois moins importantes qu'au début. »

A partir de début 2013, le discours change néanmoins. Et, avec lui, la perception du monde patronal. Lorsque Renault négocie des accords de compétitivité, le ministre presse les syndicats de signer, malgré les 7.500 suppressions de postes prévues sur trois ans. « Ce sont des propositions qui peuvent être discutées, mais qui me paraissent être, par rapport aux risques que court l'industrie française et européenne, des efforts modérés », estime le ministre. En mai, l'intervention de Montebourg dans le dossier Dailymotion suscite néanmoins un regain de tension. Elle irrite une partie de la high-tech, qui y voit un veto du gouvernement au rachat du site de vidéo par Yahoo!. Il faudra attendre Michelin pour que la donne commence vraiment à changer. En juin, le manufacturier annonce la suppression de 700 postes dans son usine tourangelle de Joué-lès-Tours. Le groupe, qui a pris soin d'annoncer en même temps un investissement de 800 millions d'euros en France, veut transférer la production de pneus poids-lourds à La Roche-sur-Yon. La réaction d'Arnaud Montebourg est modérée. Le défenseur du made in France demande à Michelin « un certain nombre de précisions », assure les salariés de sa « vigilance extrême », mais note que, pour la France, le bilan global reste « positif ». Bref, au fil des jours, les saillies du ministre ne visent plus les patrons, mais une Direction du Trésor qui n'a eu de cesse de défendre les banques et les services face à l'industrie, une Commission « incompétente », ou un euro « trop cher ». Des cibles qui ne cessent d'ailleurs de monter en puissance à l'approche des élections municipales et européennes afin d'occuper l'espace face au Front national. Les patrons, eux, peuvent rester sereins. « Je ne déteste pas les grands patrons. Je n'aime pas les cons. C'est différent », explique Arnaud Montebourg au « Monde » en septembre.

Dans le même temps, l'homme peut enfin revendiquer des victoires sur le front des usines. Ses équipes ont réussi la reprise du site Rio Tinto de Saint-Jean-de-Maurienne par l'allemand Trimet et celle du chimiste Kem One par un fonds et par l'industriel Alain de Krassny. Après Florange, Petroplus ou Goodyear, ces opérations redorent le blason du ministre auprès des industriels et permettent de récuser son image de don Quichotte.

Qui plus est, Arnaud Montebourg a délaissé son costume de pompier pour celui d'architecte, en présentant en septembre 34 plans pour la «

nouvelle France industrielle ». L'Etat se contente d'un rôle de facilitateur et laisse aux industriels le pilotage des projets. Une approche appréciée par le secteur.

Pour son entourage, c'est la montée en puissance de ces initiatives (commission Lauvergeon, 34 plans, création d'une compagnie nationale des mines) qui explique que Montebourg passe bien auprès des patrons, après un début de période très compliqué. L'homme s'emploie d'ailleurs à solder les comptes de cette époque. Interrogé la semaine dernière par Europe 1 à l'occasion de l'accord PSA-Dongfeng, il a pris soin de féliciter le dirigeant actuel du constructeur français, Philippe Varin, « qui a réussi » le deal. « Nous avons parfois eu des mots, mais je veux lui rendre cet hommage. » Une façon de tirer un trait sur les apostrophes du passé.

lesechos.fr

Écrit par Emmanuel GRASLAND
Chef du service Industrie
egrasland@lesechos.fr

III) Centrafrique : l'UMP vote "oui" et multiplie les "mais"



Par Le Nouvel Observateur

L'opposition a voté la prolongation de l'intervention militaire française en Centrafrique, tout en émettant des réserves. Bruno Le Maire, lui, s'y est opposé.



L'opposition de Bruno Le Maire ne plait pas à tout le monde à l'UMP IBO/SIPA

Seulement 12 députés UMP se sont opposés à la poursuite de l'intervention militaire française en Centrafrique. C'est donc assez largement que l'Assemblée nationale a voté mardi le prolongement de l'opération "Sangaris" en Centrafrique, lancée le 5 décembre dernier par François Hollande, par 428 voix pour, 14 contre et 21 abstentions.

Après une séance de questions au gouvernement survoltée, durant laquelle les députés UMP ont quitté l'hémicycle, les parlementaires ont débattu sur la nécessité de poursuivre l'intervention militaire, dans une ambiance assez tendue.

"On se sent bien seuls dans cette affaire. C'est la responsabilité du gouvernement de faire en sorte qu'il y ait des soutiens", affirme Patrick Ollier dans les couloirs de l'Assemblée. Le député UMP des Hauts-de-Seine déplore l'absence des casques bleus en Centrafrique et un manque d'engagement de l'Union européenne, aux côtés de la France. L'opposition pointe aussi des effectifs sur place trop peu nombreux pour assurer la sécurité du pays africain. Elle dénonce une "sous-estimation" des violences de la part du gouvernement et des moyens financiers trop faibles. "Ils ont sabré dans les dépenses militaires dans la loi de programmation votée en fin d'année dernière" regrette le parlementaire Jacques Myard. Une "aberration", insistera même dans l'hémicycle le chef de file des députés UMP Christian Jacob. Et d'ajouter : "François Hollande n'est pas un bon chef des armées".

Bruno Le Maire compte à l'inverse parmi les douze opposants. "Je demande une autre stratégie car les engagements du président de la République, sur la durée de l'intervention notamment, n'ont pas été tenus. La solution militaire ne suffit pas", avance le député UMP de l'Eure. Il votera contre, de même que Laurent Wauquiez.

"Tout le monde s'en fout de Le Maire, il change d'avis comme de chemise"

Une position très critiquée au sein de la majorité. "Voter contre, ce n'est pas responsable. Il faut avoir un esprit peu coopératif et peu aimable pour dénigrer la politique française", estime le député PS de Paris Jean-Marie Le Guen. Son collègue socialiste Yann Galut évoque, quant à lui, des intérêts purement politiques. "C'est incompréhensible au moment où nos troupes sont engagées pour le maintien de la paix. La position de Bruno Le Maire n'a pas de fond et est

tacticienne en vue des municipales. Et il veut se démarquer des autres leaders UMP."

Plus surprenant, la décision de l'ancien ministre de l'Agriculture ne fait pas non plus l'unanimité au sein de sa formation politique. "Esprit brillant mais faux", tacle Jacques Myard. "Tout le monde s'en fout de Le Maire, il change d'avis comme de chemise", lâche le député UMP des Yvelines. De là à percevoir des divisions au sein même de l'UMP ? Daniel Fasquelle dédramatise. "Nous ne sommes pas obligés d'être d'accord sur tous les sujets. Sur le fond, nous nous rejoignons sur la nécessité de l'intervention militaire et sur la critique du gouvernement. Il y a un désaccord uniquement sur la forme", juge le député UMP du Pas-de-Calais.

Anthony Halpern - Le Nouvel Observateur

IV) Municipales, européennes: le crépuscule de la stratégie électorale du PS

Pour tenter de comprendre le choc électoral qui s'annonce pour la majorité, il est indispensable d'aller chercher bien au-delà de la victoire de 2012 la cause des difficultés du PS et de ses alliés.



Des militants célèbrent la victoire de François Hollande, le 6 mai 2012 à Villeurbanne. REUTERS/Emmanuel Foudrot

Laurent Bouvet



Laurent Bouvet est professeur de science politique à l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines et directeur de l'Observatoire de la vie politique de la Fondation Jean-Jaurès. Il a récemment publié *Le Sens du peuple*. La gauche, la démocratie, le populisme.

L'exercice du pouvoir est, par définition, une épreuve de vérité. Au-delà des capacités et des compétences dans la gestion quotidienne de l'Etat, il révèle toujours, au bout d'un certain temps, la valeur des grands choix stratégiques faits dans l'opposition et lors des campagnes électorales. Comme s'il y avait une sorte de «vérité des prix» politique au-delà de l'habileté tactique et des qualités de communicant des candidats. Ainsi, suivant la manière dont on a construit sa victoire sera-t-il plus ou moins aisé de gouverner, et de durer.

C'est à ce moment de vérité qu'est confronté, aujourd'hui, le président de la République, et avec lui, la majorité.

Face aux défaites qui s'annoncent, aux municipales et aux européennes dans les mois qui viennent, puis sans doute aux régionales et aux départementales de l'an prochain, François Hollande, le Parti socialiste (PS) et ses alliés ne semblent avoir d'autre stratégie électorale que d'éviter le pire.

D'aucuns diront qu'il s'agit de la mécanique implacable des élections intermédiaires, toujours défavorables au pouvoir en place. D'autres avanceront que la politique de redressement des comptes menée par le gouvernement ne peut être comprise et appréciée dans l'immédiat. D'autres encore que les adversaires de droite ou d'extrême-droite sont de purs démagogues et qu'ils ont la séduction facile. Les excuses ne manquent pas. Sans doute les uns et les autres ont-ils ponctuellement raison mais l'essentiel n'est pas là.

Pour tenter de comprendre le choc électoral qui s'annonce pour la majorité, il est indispensable de creuser plus profondément, d'aller chercher bien au-delà de la victoire de 2012 la cause des difficultés du PS et de ses alliés.

Ce que l'on a sous les yeux aujourd'hui est en effet inscrit dans la stratégie électorale adoptée par le PS depuis une dizaine d'années, depuis la défaite présidentielle de 2002 au moins. Une stratégie composée de deux volets. Le premier, classique, pratiqué en son temps par François Mitterrand, consistant à utiliser le FN comme tiers parti afin de bénéficier à plein de l'effet des triangulaires. Le second, plus original, a consisté à bricoler une «coalition» électorale dite «progressiste» à partir d'électorats constitués autour d'un critère saillant (jeunes, femmes, minorités et quartiers populaires, diplômés...),

supposément homogènes et «de gauche». Le think tank Terra Nova avait livré une version définitive de cette stratégie dans sa célèbre note de mai 2011.

Cette stratégie est aujourd'hui caduque, et la majorité n'en n'a aucune de rechange.

Le niveau électoral désormais élevé du FN et sa porosité croissante avec une partie de la droite rendent largement inopérante voire contre-productive l'idée des triangulaires victorieuses à tout coup pour le PS. Les déceptions en la matière pourraient être nombreuses au municipales notamment.

L'idée qu'une «coalition» d'électorats a priori «progressistes» aurait permis au PS et à François Hollande de gagner en 2012, après lui avoir permis de remporter les élections locales pendant 10 ans, est illusoire. On voit aujourd'hui le danger qu'elle représente pour un parti aspirant à gouverner durablement.

Comment en effet peut-on imaginer un seul instant que les «femmes» ou les «jeunes» puissent être considérés comme «plutôt de gauche»? Comment ne pas comprendre que l'identité individuelle comme le comportement politique sont le résultat d'une complexe alchimie entre de multiples interactions, identitaires notamment? Comment ne pas voir les contradictions entre les aspirations de tel et tel «électorat» comme c'est le cas aujourd'hui à propos des questions dites de société (PMA, euthanasie, genre...)?

Le président de la République et sa majorité paient donc, au prix fort, un aveuglement stratégique au long cours et les mauvaises habitudes qui vont avec. Ainsi, celle d'avoir construit leur projet et leur programme pour 2012 à partir de mesures spécifiques répondant avant tout aux revendications portées par des groupes d'intérêt très actifs, représentants auto-institués et auto-proclamés de tel ou tel des électorats de cette «coalition».

Prétendre bâtir ainsi un projet politique et un programme de gouvernement en fonction d'une demande fragmentée faite de mesures clefs-en-main plutôt que de proposer une action d'ensemble pour la société, cohérente et appuyée sur des principes fermes, inscrits dans une continuité historique, à partir desquels on entreprend de convaincre l'électorat tout entier, c'est se condamner, par avance, à l'échec.

C'est ce qui se passe aujourd'hui, moins de deux ans après l'accession au pouvoir. On en perçoit la gravité à travers la fébrilité qui saisit l'exécutif et la majorité lorsqu'annonces et démentis se télescopent en quelques heures, lorsque tel responsable de la majorité met de l'huile sur le feu alors que tel ministre paraît apprendre en direct le retrait de la mesure qu'il devait défendre, lorsque des groupes d'intérêt proches voire des élus de la majorité se désolidarisent publiquement de l'action du gouvernement.

Les défaites électorales qui vont se succéder dans les prochains mois devraient, logiquement, semer le doute chez tous ceux qui ont vécu pendant des années sur les certitudes confortables d'une telle stratégie. Elles devraient les conduire à se poser, a minima, la question de sa validité. Si ce n'était pas le cas, les conséquences pour la gauche française pourraient être bien plus graves que la perte de milliers de mandats et d'élus qui s'annonce.

slate.fr Laurent Bouvet

V) Municipales : Fillon sent le « bon vent qui souffle », Copé compte sur le « vote sanction »

François Vignal



© AFP / MARTIN BUREAU

L'UMP est confiante pour les municipales. Certains y voient un bon signe pour les sénatoriales. Le sénateur UMP Philippe Dallier affirme que la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités pourrait être «de 3 milliards d'euros» en 2015. Il y voit une chance de plus

pour le basculement du Sénat.

Ils ont l'air plutôt détendu à l'UMP. Ils n'ont pourtant pas encore résolu leurs questions de leadership. Ce qui met du baume au cœur des parlementaires de l'opposition, ce sont les municipales. A moins d'un mois du premier tour du scrutin, la droite sait bien qu'elle devrait regagner un certain nombre de villes petites et moyennes. Le scrutin de 2008 avait été une razzia pour la gauche. Avec un François Hollande au plus bas dans les sondages, il semble aujourd'hui impossible à la gauche de bénéficier d'une nouvelle vague rose. On devrait voir un peu plus de bleu sur la carte de France au soir du second tour.

« Il y a un bon vent qui souffle », affirme à publicsenat.fr François Fillon ce matin, sourire aux lèvres, avant la réunion hebdomadaire des sénateurs UMP, la dernière avant la trêve parlementaire pour cause de campagne des municipales. Le député de Paris était l'invité du groupe. Il est en terrain conquis. Il y compte une majorité de soutiens. Mais si l'ex-premier ministre croit aux chances de l'UMP pour ces municipales, il ne veut pas les exagérer. Il exprime « un optimisme raisonné ».

Copé et Fillon enterrent la hache de guerre pour les municipales

François Fillon succédait à Jean-François Copé. Le président de l'UMP était à sa place la semaine dernière, venu galvaniser les sénateurs. Les deux rivaux pour la présidentielle de 2017 enterrent la hache de guerre le temps de ces municipales. Mercredi prochain, ils tiendront meeting commun à Strasbourg pour soutenir la sénatrice UMP Fabienne Keller, qui tente de reprendre la ville au sénateur PS Rolland Ries.

« J'ai trouvé mes amis sénateurs de l'UMP très mobilisés », affirmait à la sortie de la réunion Jean-François Copé, mardi dernier. Durant la réunion, les applaudissements avaient retenti à plusieurs reprises depuis la salle Médicis, où se réunit le groupe, en sous-sol du Sénat. Le député-maire de Meaux sait que les élections de mi-mandat sont généralement mauvaises pour le pouvoir en place. Jean-François Copé entend forcer le destin et faire de ce scrutin un vote anti-Hollande. « Ces élections municipales vont bien sûr avoir une dimension locale très forte, mais aussi une dimension nationale. (...) C'est vrai que

Regardez :

<iframe frameborder="0" width="640" height="360" src="http://api.dmcloud.net/player/embed/522497e194a6f650d300002d/530cbf5d947399461ce53a78/860fa48caf4645479c493" />

Gaudin : « J'y crois beaucoup, depuis peu... »

« Tout le monde a l'air de dire qu'il va y avoir une déconvenue sévère pour la gauche », espère Philippe Dallier, sénateur-maire UMP de Pavillons-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis. « L'état d'esprit est confiant », confirme l'ex-ministre de la Défense, Gérard Longuet, « considérant que les élections locales bénéficient d'un effet de balancier ». Il ajoute : « Dans les villes petites et moyennes, où des candidats PS ont été élus en 2001 et 2008, on peut espérer que des équipes nouvelles vont l'emporter grâce à leur travail et la conjoncture ». Si les grandes villes devraient être « dans le statut-quo » pense Gérard Longuet, il reconnaît que « si Marseille passait à gauche, ou de la même manière Paris à droite, cela aurait une valeur significative ». Mais il est « convaincu que Jean-Claude Gaudin conservera Marseille ». Voilà justement le sénateur-maire de Marseille et président du groupe UMP du Sénat. « Je suis combatif ! » lance-t-il de sa voix rocailleuse. Y croit-il ? « Oui, j'y crois beaucoup, mais depuis peu... » lâche-t-il étonnamment. Une partie du Modem marseillais, dont Jean-Luc Bennahmias, vient pourtant de rejoindre le candidat PS Patrick Mennucci.

Certains commencent déjà à voir le coup d'après : les sénatoriales. Le corps électoral des grands électeurs qui élisent les sénateurs est composé à 95 % des conseillers municipaux. « Si effectivement c'est un raz de marée au municipales, ça a des incidences sur le Sénat. Mais personne ne peut le dire aujourd'hui », dit prudemment Jean-François Copé. Jean-Claude Gaudin avait d'ailleurs affirmé en novembre sur Public Sénat qu'il ne croyait pas à un basculement du Sénat à droite. Pas pour cette fois-ci.

« Il est en train de se dire que la baisse des dotations serait l'an prochain de 3 milliards »

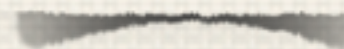
Mais les ennuis qui s'accumulent pour la majorité donnent de l'espoir à l'opposition. « Il est clair que si se confirme la victoire avec l'ampleur qu'on nous annonce, c'est-à-dire une large victoire dans les villes de plus 9.000 habitants, la

probabilité de reprendre le Sénat sera importante », affirmait Philippe Dallier après la venue de Jean-François Copé. Surtout que le sénateur UMP de Seine-Saint-Denis compte sur un autre point qui déplairait aux élus locaux. « Il est en train de se dire du côté de Bercy que la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales serait l'an prochain de 3 milliards d'euros au lieu des 1,5 milliards annoncés », affirme à publicsenat.fr Philippe Dallier, alors que le gouvernement a prévu une baisse de 1,5 milliards d'euros des dotations en 2014 et 2015. Info ? Ou enfumage avant les municipales ? Sollicité au sujet des propos du sénateur UMP, le cabinet du ministre des Finances, Bernard Cazeneuve, n'a pour le moment par répondu. « Différentes réunions de travail sont lancées. Les réflexions doivent aboutir en avril. Il n'y encore aucun arbitrage », assure de son côté François Marc, rapporteur PS du budget au Sénat.

En attendant, Philippe Dallier se prend à rêver d'un « scénario » : « Le changement de pied de François Hollande sur les dotations peut s'expliquer par le fait que les chiffres du déficit de 2013 seront encore plus mauvais qu'annoncé. Vis-à-vis de Bruxelles, il va falloir rectifier le tir. L'hypothèse d'une baisse des dotations de 3 milliards est sur la table. Et le gouvernement aura moins de scrupules s'il prend une cuisante défaite aux municipales ». CQFD ? Le scénario est peut-être un peu trop beau pour l'UMP. Mais François Hollande compterait trouver 50 milliards d'économies d'ici 2017 et Bruxelles vient d'affirmer que la France ne tiendra pas son objectif d'un déficit réduit à 3% en 2015. Et le chef de l'Etat avait prévenu : les collectivités seront aussi mises à contribution.

publicsenat.fr

LAPRESSEENREVUE.EU



VI) Elus en 2012, de jeunes députés veulent un autre Parlement

Par Mathieu Magnaudeix

Ils ont été élus députés en juin 2012 pour la première fois. Ils se sont vite aperçus que sous la Ve République et avec le quinquennat, leurs pouvoirs de parlementaires sont plus que réduits. Alors que l'Assemblée s'arrête de travailler pendant plus d'un mois, trêve municipale oblige, Mediapart a rencontré de jeunes élus, souvent non-cumulards, qui rêvent de légiférer vraiment.

Les bancs sont déjà très clairsemés. Jeudi 27 février, l'Assemblée nationale cesse ses travaux pour cinq semaines. Reprise le 8 avril, après le second tour des élections municipales qui se tient le 30 mars. Cette longue trêve est une vieille habitude dans un Parlement où les «députés-maires» sont légion. Alors que la loi sur le non-cumul des mandats vient d'être adoptée, on aurait pu imaginer qu'il en aurait été autrement, cette fois-ci. Mais non : la loi ne s'applique qu'en 2017, ont plaidé l'UMP et le PS, les groupes majoritaires, d'accord pour laisser une dernière fois leurs cumulards sécher les bancs de l'Assemblée pour mener campagne.

Dans les couloirs de l'Assemblée, ce chômage technique forcé ne réjouit pas les non-cumulards, souvent de jeunes élus. « C'est un scandale. Pendant ce temps, les textes de loi s'accumulent, s'agace le député PS de l'Isère Olivier Véran, 33 ans, entré en politique il y a deux ans à peine. Je vais en profiter pour écrire, soutenir le candidat socialiste aux municipales à Grenoble. Mais franchement, je préférerais être ici, à l'Assemblée. »

« Scandaleux », c'est aussi ce que pense Barbara Pompili, 37 ans, députée de la Somme et coprésidente du groupe écologiste. « On garde les vieilles habitudes, comme si nous n'avions pas voté la réforme du non-cumul. On crée une distorsion de concurrence en permettant à des parlementaires de faire campagne au frais du contribuable, tandis que leurs adversaires doivent poser des congés ou se mettre en disponibilité. Le pire, c'est qu'il n'y aura même pas de pause pour les européennes de mai : ça donne vraiment le signal qu'on se fout de ces élections. »



Oliver Véran © Reuters

Comme Barbara Pompili, les jeunes députés de la cuvée 2012, élus dans la foulée d'une alternance historique, se sont bien vite aperçus qu'à l'Assemblée nationale, maison aux rituels immuables, on ne rompt pas si facilement avec la tradition. Ils ont aussi très vite compris qu'ils auraient eux aussi à subir une vieille tare du Parlement français : le déséquilibre des pouvoirs de la Cinquième République, outrageusement favorable à l'exécutif.

Dans l'opposition, les responsables du PS juraient qu'ils allaient renforcer le Parlement, muscler la démocratie. Le parti de François Hollande a désormais les pleins pouvoirs mais rien n'a changé. Il s'est même glissé avec une aisance déconcertante dans des institutions qu'il a longtemps combattues.

Certes, depuis 2012, le Parlement est un peu plus respecté : l'exécutif lui laisse davantage l'initiative des lois, rend volontiers hommage à son travail forcément formidable, l'informe davantage lorsque des opérations militaires sont déclenchées. Mais il reste écrasé par un pouvoir exécutif omnipotent.

Dans leur circonscription, les parlementaires servent de "capteurs" de l'air du temps. Leurs « remontées » du terrain sont précieuses, à condition qu'on veuille bien les écouter au sommet de l'État. Ils sont censés légiférer, mais aussi contrôler le gouvernement. La réalité est bien plus frustrante: celle d'un « Parlement mineur », selon le mot de Sandrine Mazetier, vice-présidente socialiste de l'Assemblée nationale. « On ne peut pas dire qu'on fait vraiment la loi. J'ai plutôt tendance à dire qu'on la vote », résume l'écologiste Barbara Pompili. « La majorité est une chambre d'enregistrement », observe Damien Abad, député UMP de 33 ans (Ain).



Barbara Pompili, à l'Assemblée © Reuters

Élus de la majorité en juin 2012, ils ont connu leur première frustration dès juillet 2012 lors d'une session extraordinaire où ne figurait presque aucun texte à l'agenda. « Il aurait fallu voter dès juillet des lois importantes, et symboliquement fortes, comme la fin du cumul, ça nous aurait évité bien des débats déléteres », raconte le socialiste Matthias Fekl, 36 ans. L'équipe chargée de dessiner les cent premiers jours au gouvernement, menée par Laurent Fabius, avait soi-disant tout préparé, au décret près. La réalité était moins reluisante.

À la fin de cet été-là, Hollande entame sa disgrâce. Depuis, les jeunes députés de la majorité rongent leur frein. À part deux semaines d'euphorie, il y a un an, quand ils ont bataillé contre la droite en faveur du mariage des couples de même sexe, ils n'ont guère connu que l'absence d'enthousiasme, la consternation face à la désorganisation du pouvoir, l'incompréhension de leurs électeurs. Et surtout ce terrible sentiment d'impuissance.

Malgré la réforme constitutionnelle de 2008, l'exécutif garde la maîtrise d'une bonne partie de l'agenda parlementaire. Les amendements qui ne

sont pas dans la ligne sont souvent retoqués. Accord emploi, réforme des retraites, loi bancaire, etc. : les députés n'arrivent souvent qu'à arracher de menues concessions, plus ou moins négociées avec l'exécutif.

Méconnu par les citoyens, l'article 40 de la Constitution, qui empêche le Parlement de créer des dépenses nouvelles, limite drastiquement la capacité d'aménager des projets de loi qui émanent du gouvernement. À l'Assemblée nationale, qui a toujours le dernier mot sur le Sénat, il est appliqué avec sévérité et sert à brider bien des initiatives.

« Presse-livres »

Avec le quinquennat et l'inversion du calendrier (qui, sur proposition du gouvernement Jospin, place depuis 2002 les élections législatives juste après la présidentielle), la logique présidentielle du régime s'est exacerbée. Si les élus de la majorité l'oublent, on ne manque pas de le leur rappeler. « Si vous vous opposez, vous votez contre le président de la République » : l'argument d'autorité est souvent utilisé par Jean-Marc Ayrault, premier ministre et chef de la majorité,

pour recadrer les troupes. Il sera à nouveau dégainé en juin, quand les députés vont devoir voter la confiance au gouvernement sur le pacte de responsabilité annoncé par François Hollande au début de l'année.

Au quotidien, les textes se succèdent, les examens dans les commissions aussi. Des activités chronophages, en tout cas pour les élus qui travaillent. Mais les députés de la majorité restent avant tout des machines à voter les lois élaborées par le gouvernement. « Les débats démocratiques au sein du groupe sont insuffisants. On nous dit souvent que "tout a été tranché", qu'"on ne peut plus toucher à l'équilibre" des lois proposées. Je ne suis pas d'accord ! Sinon, à quoi ça sert qu'on soit là ? » dit Chaynesse Khirouni, 46 ans, députée PS de Meurthe-et-Moselle.

« Le parti socialiste a toujours été attaché aux droits du Parlement, mais l'inversion du calendrier, qui n'a été votée par aucun militant, aucun congrès, a scellé la présidentialisation du parti : on a calqué le fonctionnement du PS sur celui de la Cinquième République, déplore Thomas Thévenoud, 39 ans, élu en Saône-et-Loire.. Il ne faut pas s'étonner que ce pays ne se sente pas représenté. On réduit la réalité politique à un face-à-face François Hollande-Nicolas Sarkozy. Tout se met déjà en place, médias compris, pour le match retour en 2017. Je suis contre cette élection directe au suffrage universel qui crée de la radicalité. »



Thomas Thévenoud, dans sa circonscription de Saône-et-Loire © DR

« Quand je travaillais en cabinet sous Jospin, je ne prenais même pas les députés au téléphone », avoue Christophe Castaner, 47 ans, qui travailla sous la "gauche plurielle" à la com de Matignon puis avec le ministre Michel Sapin. « Les députés ont un pouvoir d'amendement, un pouvoir d'influence sur certains textes, dans le dialogue avec certains ministres notamment. À part ça, notre rôle institutionnel est très limité. » Christophe Castaner est aussi maire de

Forcalquier, commune des Alpes-de-Haute-Provence, et candidat à sa réélection aux municipales des 23 et 30 mars.

« Le renforcement du rôle du Parlement, c'est un des défis du quinquennat, assure Laurent Baumel, 47 ans, fondateur de la Gauche populaire. Cet ex-strauss-kahnien, un des rares francs-tireurs de la majorité, se veut même « théoricien de la rébellion ». « Si nous intériorisons que nous sommes des pions élus dans la foulée de François Hollande, qui votent les textes du gouvernement et mentent les amendements que le gouvernement veut bien nous donner, alors il vaut mieux plier les gaules. Dans une mairie au moins, on change très concrètement la vie des gens. »

Selon lui, la « dépendance » n'est pourtant pas une fatalité. « Rien n'empêche le premier secrétaire du PS ou le président du groupe PS de ne pas être les courroies de transmission du gouvernement. En instaurant un soutien négocié à la politique du gouvernement, comme aux États-Unis, on ferait évoluer le régime de l'intérieur. »

En réalité, les rébellions sont rares, et vite étouffées. Le groupe tolère mal ceux « qui ne jouent pas le jeu ». D'où de réguliers psychodrames, au scénario immuable : deux ou trois élus haussent la voix en réunion du groupe socialiste, les dirigeants de la majorité promettent des sanctions, rarement appliquées. Les mécontents s'indignent devant les caméras et les micros, qui guettent ou encouragent les réactions outragées, dans la fameuse salle des Quatre-Colonnes où se rencontrent journalistes et parlementaires.

Mais au fond, la protestation reste toute rhétorique. Pour l'instant, aucun député PS n'a quitté la majorité. Et, malgré les désillusions et les désaccords, seuls une poignée d'entre eux y songent vraiment. « Les parlementaires impuissants sont condamnés au conflit majeur ou au baroud d'honneur », lançait il y a quelques mois lors d'un colloque à l'Assemblée le député Jérôme Guedj, figure de l'aile gauche du parti,



Sur les 300 députés de la majorité, beaucoup ont choisi de se fondre dans le décor. Ou plutôt, de ne jamais y apparaître. Ce "Marais" de députés, présents à l'Assemblée par intermittence, ne fait pas l'actualité politique, ne réclame pas de rapports, fuit les médias, dont beaucoup ont une peur bleue. Ils savent que dans cette majorité pléthorique, il y aura des morts en 2017. Peut-être beaucoup. Alors ils ratissent déjà leur circonscription. C'est aussi une façon d'échapper à la sinistrose collective. « Je connais beaucoup de députés malheureux », dit Laurent Baumel.

« Nous n'avons ni le cadre politique, ni l'espace pour exprimer des nuances avec un projet de loi présenté par le gouvernement, explique Chaynesse Khirouni. La moindre critique vire à la crise politique. La faute à qui ? Aux médias, sans doute, mais aussi au manque de lieux de débats entre le président, le gouvernement et la majorité. »

« On est vite traité de béni-oui-oui, admet Olivier Véran. Alors on essaie de réagir sur les réseaux sociaux, d'être plus visible. » Pour faire parler des "médecins mercenaires" qui coûtent cher aux hôpitaux, ce jeune député PS a contacté Le Parisien. La médiatisation lui a permis de rédiger un rapport parlementaire. Mais l'encadrement de ces pratiques n'est toujours pas voté. « Il ne faudrait pas que nos rapports servent de presse-livres », soupire-t-il. Un exemple parmi tant d'autres.

« Ringard »

Comme Olivier Véran, certains quadras tentent de se singulariser par des happenings médiatiques ou en se spécialisant sur des "sujets" qui leur donnent une visibilité : l'évasion fiscale (Yann Galut), les comportements abusifs des multinationales (Thomas Thévenoud), les questions financières (Karine Berger), le pouvoir d'achat (Laurent Baumel) ou... les ennuis judiciaires de Serge Dassault (Carlos Da Silva).

Le mardi, tout le monde se retrouve pour les fameuses questions au gouvernement, diffusées sur France 3 – à l'Assemblée, il y a aussi une séance le mercredi, mais elle est moins courue. C'est le moment des effets de manche. On voit alors hurler des députés qui, le reste du temps, ne sont jamais là (comme l'UMP Patrick Balkany). Chaque semaine, depuis des années, un député de

l'UMP, Lucien Degauchy, enfile sa veste jaune pour qu'on le voie bien à l'image. « Il y a un côté ringard, mauvais théâtre », souffle Danielle Auroi, écologiste de 69 ans, élue pour la première fois au Palais-Bourbon en juin 2012.



Questions au gouvernement. Sur les bancs de la droite. Avril 2013 © Reuters

Ce rituel télévisé, cette mise en scène boursoufflée de deux visions du monde prétendument irréconciliables, masque mal l'absence de pouvoirs réels des parlementaires. « Nous payons cash l'esprit même de la Cinquième République, analyse Barbara Pompili. Ce régime a voulu limiter les moyens du Parlement, et il a mis en place des moyens très efficaces pour le faire. »

« L'outil est perfectible, admet poliment l'UMP Damien Abad. Il y a beaucoup de progrès à faire sur le droit d'amendement des parlementaires, les commissions d'enquête ou l'évaluation de la dépense publique. » Des lacunes qui, d'après lui, devront être comblées en 2017, quand la loi sur le non-cumul (qu'il a combattue car il juge qu'un député peut aussi être maire d'une petite ville) s'appliquera. « Si on veut un Parlement performant, il faut lui donner les moyens d'agir. »

Comme de nombreux parlementaires, qui n'osent pas le dire tout haut, Barbara Pompili juge par exemple que l'enveloppe collaborateurs attribuée à chaque député (9 504 euros brut par mois) est insuffisante : « Ce n'est pas politiquement correct alors que tout le monde se plaît à dire que les élus se gobergent, mais oui, c'est un souci, dit-elle. Surtout pour les non-cumulards qui n'ont pas de cabinet de maire ou de présidence de conseil général. Certains collaborateurs sont payés moins que le minimum syndical. On en a peu, et ils sont débordés car il y a du boulot pour quatre ! » (lire notre article sur les conditions de travail des assistants parlementaires). La loi ne s'écrit pas sans un long travail d'expertise juridique, d'auditions, etc. Que les parlementaires bâclent souvent...



Chaynesse Khirouni, députée de Meurthe-et-Moselle, à Nancy en octobre 2013 © DR

« On ne peut pas faire correctement ce boulot sur tous les textes. On doit sélectionner les lois auxquelles on va se consacrer. Parfois on laisse passer des bêtises qui nous pètent à la figure après », poursuit Mme Pompili. Les administrateurs de l'Assemblée, ces hauts fonctionnaires chevronnés dans l'écriture de la loi, sont trop peu nombreux, et trop accaparés par les présidents de commission (finances, affaires sociales, économie, etc.) ou par les rapporteurs, ces élus qui suivent les textes au nom des différentes commissions. Selon Barbara Pompili, ce manque de moyens rend les « élus vulnérables aux lobbies, dont les équipes de juristes chevronnés rédigent des amendements tout prêts ».

« La question de l'utilité des parlementaires est posée. Pierre Rosanvallon propose un Parlement des invisibles... Moi, je parle des invisibles du Parlement que nous sommes », résume Thomas Thévenoud.

« Il faut renforcer le Parlement, pour qu'il puisse réellement contrôler le gouvernement, estime Matthias Fekl, 36 ans, député du Lot-et-Garonne. Il y a un gros chantier aussi sur l'évaluation des lois : un Parlement moderne devrait servir à supprimer des lois autant qu'à en voter ! Par ailleurs, le non-cumul doit conduire à une réduction significative du nombre de parlementaires, je dirais au moins d'un tiers. »

Les économies réalisées serviraient à renforcer les moyens des députés. « Au Sénat américain ou au Bundestag allemand, un parlementaire est à la tête d'un staff d'une dizaine d'experts au moins : son

plein : ils vont rappeler qu'ils sont là pour faire les lois ! Il faut donc un Parlement à 250 députés avec plus de moyens », plaide Christophe Castaner. « Réduire, pourquoi pas ? Si j'avais dix collaborateurs, je m'amuserais comme un fou, rêve tout haut Thomas Thévenoud. À condition d'avoir de vrais pouvoirs d'enquête et de contrôle de l'exécutif. Et de ne plus être englouti par cette procédure parlementaire surannée, avec toutes ces navettes, ces relectures, des discussions générales qui n'intéressent que nous, les amendements étudiés deux fois, etc. »

L'écologiste Barbara Pompili estime que la réduction du nombre de parlementaires « peut être une bonne idée dans le cadre d'une réforme qui donnerait plus de pouvoirs au Parlement ». « Mais il faut être réaliste : les députés ne voteront jamais le fait d'être moins nombreux ! Autant leur demander de se couper un bras ! » « Quatre cents députés pour faire la loi, c'est sans doute suffisant, admet Damien Abad (UMP). Mais le risque, c'est d'avoir des circonscriptions énormes avec des députés déracinés. »

Un temps évoquée, la réduction du nombre de parlementaires a de toute façon été reportée aux calendes grecques. Dans l'entourage de François Hollande, certains comme François Rebsamen, le président du groupe socialiste au Sénat, plaident pour que la modernisation de la démocratie, rendez-vous manqué du début du quinquennat, figure en bonne place dans le programme du futur candidat pour 2017. Il n'est pas sûr qu'ils soient entendus.

mediapart.fr

« Demain, il n'y aura que des députés à temps

Laurent Fabius humilie le député UMP Pierre Lellouche, qui décide de s'en plaindre auprès de Claude Bartolone



Antoine Bayet
antoine.bayet@europe1.fr

Le gouvernement socialiste manque-t-il de respect à l'égard de l'opposition parlementaire UMP ? Le député UMP Pierre Lellouche, déjà destinataire d'un très musclé : "Je t'emmerde !" décoché par le ministre de l'Intérieur Manuel Valls dans les couloirs de l'Assemblée, le 4 février, en est persuadé.

L'ancien ministre s'appuie cette fois sur le récit d'un incident de séance survenu ce mercredi 26 février, et qui l'a opposé au ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, à l'occasion d'une réunion de la commission des Affaires étrangères, le jour même où son parti a décidé de boycotter la traditionnelle session des questions au gouvernement pour protester contre l'attitude de Manuel Valls.

Au milieu d'une flopée de questions chupa (définition ici) de députés PS adressées au ministre des Affaires étrangères, Pierre Lellouche interroge de manière critique Laurent Fabius sur l'attitude de la France dans les événements ukrainiens.

La vidéo de la scène, à voir ici sur le site de l'Assemblée, est flagrante : Pierre Lellouche est moqué tout au long de son intervention, s'attirant même les reproches d'Elisabeth Guigou, la présidente de la commission, qui lui rappelle de se comporter "de façon courtoise" vis-à-vis de Laurent Fabius.

Quelques minutes plus tard, la réponse du ministre des Affaires étrangères est alors cinglante, grinçante, et franchement humiliante pour le député Pierre Lellouche.

Laurent Fabius se met ainsi à égrener :

L'un de mes collaborateurs, qui s'intéresse à votre cas, m'a fait passer une petite liste de positions que vous avez prises dans des événements importants. Par exemple - vous voyez, on remonte loin - dans cette affaire très très importante qu'est l'affaire de l'Irak. En février 2003, me dit mon collaborateur, vous avez fait cette déclaration qui reste : "Tout le monde sait que depuis 25 ans, Saddam Hussein accumule des armes de destruction massive". Fin de citation. En 2008, avec les événements d'Afghanistan, vous avez prononcé cette phrase définitive : "La France doit rester en Afghanistan". Et, en 2013, au moment des événements du Mali, vous avez dit qu'il n'y avait de coalition pour aider la France.(...) Je veux vous remercier, parce que, au vu de cette liste, lorsque les ministres des Affaires étrangères, d'une façon générale, auront des hésitations, ils essayeront de connaître quelle est votre position, et, en prenant le chemin inverse, ils auront de grandes chances de ne pas se tromper.

La sortie de Laurent Fabius récolte aussitôt rires gras et applaudissements nourris à gauche,

Pierre Lellouche a décidé de dénoncer, auprès du président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone, l'attitude "inacceptable" de Laurent Fabius, se disant encore "consterné par le niveau atteint par des Ministres de la République".

Voici le courrier envoyé par Pierre Lellouche à Claude Bartolone, et que le Lab publie :

LAPRESSEENREVUE.EU



Pierre Lellouche
ancien Ministre
Député de Paris
Conseiller de Paris

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Paris, le 26 février 2014

Monsieur Claude Bartolone
 Président de l'Assemblée nationale

Monsieur le Président, *Cher Claude,*

Au cours de l'audition de la Commission des Affaires Étrangères ce jour, à l'occasion de laquelle était auditionné le Ministre des Affaires Étrangères, M. Laurent Fabius, je suis intervenu, en tant que Whip de l'UMP dans cette Commission, au sujet de la politique française en Ukraine.

À l'opposé de certains collègues socialistes qui venaient de féliciter chaleureusement le Ministre pour le « succès » remporté par la France dans ce pays, j'ai fait valoir que mon intervention serait plus critique mais en aucun cas contre la personne du Ministre :

- Contrairement à ce que venait de dire M. Vauzelle entre autres, la France n'était pour rien, pas plus que l'Europe d'ailleurs, dans le succès de la révolution ukrainienne, lequel était dû avant tout au peuple ukrainien qui s'était mobilisé depuis trois mois ;
- Trois mois pendant lesquels la diplomatie française s'était caractérisée par un silence assourdissant. Le seul Ministre français qui s'était rendu en Ukraine depuis la prise de Maidan, fin novembre, était M. Repentin, pour quelques heures, et pour une réunion de l'OSCE. Pendant ce temps, ai-je rappelé, l'Allemagne avait dépêché deux Ministres des Affaires Étrangères successifs, MM. Westerwelle et Steinmeier, tandis que la Chancelière Merkel multipliait les contacts avec les pouvoirs ukrainien et russe ;
- Quant à l'accord signé en dernière minute par les trois Ministres des Affaires Étrangères français, allemands et polonais, il était dès le lendemain caduc puisque Maidan avait obtenu la fuite de Ianoukovich. Curieusement d'ailleurs, le Ministre des Affaires Étrangères français était parti à Pékin avant même la conclusion de l'accord laissant à un collaborateur le soin de signer ce document.
- J'ai rappelé au Ministre que l'Union Européenne s'était réveillée bien tardivement sur la question des sanctions, qu'il aurait fallu mettre en place **AVANT** l'utilisation de la violence par le pouvoir ukrainien, comme je l'avais suggéré à mon retour de Kiev sur la base de mes conversations avec les dirigeants de l'Opposition ukrainienne. J'avais d'ailleurs soulevé cette question lors de la séance des Questions au Gouvernement en date du 12 février dernier, interpellant M. Fabius, absent ce jour-là de l'hémicycle. Je n'ai d'ailleurs jamais eu de réponse à cette question.

Assemblée Nationale
 126, rue de l'Université
 75007 Paris
 Tél. 01 49 43 43 80
 p.lellouche@assemblee-nationale.fr

Parlement
 166, rue de Montigny
 75009 Paris
 Tél. 01 49 78 24 00
 Fax. 01 49 78 24 00



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

J'ai ensuite interrogé le Ministre sur l'avenir de la politique française en Ukraine en évoquant les trois points suivants :

- La mise en place d'un fonds de stabilité suggéré par M. Sikorski pour aider l'Ukraine à court et moyen terme ;
- Un geste fort en direction du peuple ukrainien sous la forme de l'ouverture des visas à destination de l'UE ;
- Le moyen d'éviter que se reproduisent en Crimée les manœuvres de la Russie observées en Ossétie du Sud et en Abkhazie (Géorgie) ainsi qu'en Transnistrie (Moldavie), à savoir la distribution massive de passeports russes à la population soumise de la « protection » de celle-ci par l'armée russe, aboutissant à la sécession de fait de ces territoires. J'ai d'ailleurs sur ce point félicité M. Fabius pour son intention de se rendre prochainement dans ces deux pays en compagnie de son homologue M. Steinmeier.

Je dois signaler que tout au long de cette intervention, il est vrai critique, à l'égard de l'action (ou plutôt de la non action) menée par le Ministre des Affaires Étrangères tous ces derniers mois pendant la crise ukrainienne, je n'ai cessé d'être très bruyamment interrompu par les membres de la Commission appartenant à la Majorité. Quant à la Présidente, Mme Guigou, elle prenait fait et cause en faveur de ceux qui m'interrompaient, en m'accusant de « manquer de courtoisie » à l'égard du Ministre, alors même que mon intervention ne portait que sur le fond, et en aucun cas sur la personne du Ministre.

Dans sa réponse à chacun des Députés qui l'avaient interrogé, M. Fabius a délibérément « gardé pour la fin » ce qu'il a appelé « mon cas ». Tout en se gardant bien de répondre sur le fond, mais en se livrant à une attaque personnelle à mon encontre, il s'est plu à citer, à partir d'une fiche nominative me concernant, et qu'il avait apparemment gardé soigneusement en sa possession, des déclarations que j'aurais faites sur l'Irak en 2003, sur l'Afghanistan en 2008 et sur le Mali en 2013, son objectif étant de montrer mon incompetence crasse sur les sujets de politique internationale. Le Ministre concluait d'ailleurs sur le ton badin qu'on lui connaît, que pour être sûr de tomber juste, un bon ministre des affaires étrangères se devait de prendre le contrepied exact de mes positions sur les différents sujets. Propos élogieux certes, mais de l'Ukraine il n'était point question...

Cette mise en cause personnelle à laquelle je n'ai naturellement pas été autorisé à répondre par la Présidente, a été bruyamment applaudie par les Députés de la majorité présents. Ce type d'attaques personnelles est naturellement inacceptable. Il rappelle l'incident qui a mis en cause l'un de nos collègues UMP, M. Claude Goasguen, hier même lors de la séance de Questions au Gouvernement, cette fois par le Ministre de l'Intérieur.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Tout cela en dit long sur le climat qui règne désormais dans notre Assemblée, sur l'incapacité d'un Gouvernement en perte de confiance d'accepter la moindre critique, alors même qu'il est pris gravement en faute, qu'il s'agisse du fiasco diplomatique français en Ukraine ou de l'incertitude du Gouvernement à faire gérer la sécurité publique à Nantes en fin de semaine dernière.

Je suis personnellement consterné par le niveau atteint par des Ministres de la République et par le traitement que doivent subir les Députés de l'Opposition qui ne font que remplir leur rôle en critiquant, arguments à l'appui, l'action d'un Gouvernement inepte.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous,

P. Lellouche
 Pierre Lellouche

LAPRESSEENREVUE.EU

Samedi 8 Mars 2014 de 13h à 18h

JOURNEE DE LA FEMME CENTRAFRICAINE

Table ronde de femmes sur le thème :
Chrétiennes et Musulmanes
Une force pour la R.C.A. Centrafrique



une journée pour un nouveau départ...

SAMEDI 8 MARS 2014 de 13h à 18h
THEATRE DU GYMNASSE
38 Boulevard Bonne Nouvelle PARIS X°

Entrée Libre

Métro : Bonne Nouvelle

Parking : Rex Atrium



Un évènement organisé par les femmes de
PERLES DE LUMIERE D'AFRIQUE

Info : 07 71 10 60 33/ 06 21 35 25 99



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Samedi 08 Mars 2014 de 14h à 17h

**Les femmes du monde mettent à l'honneur
« La femme Centrafricaine »**

Conférence-Débat sur la situation en République Centrafricaine

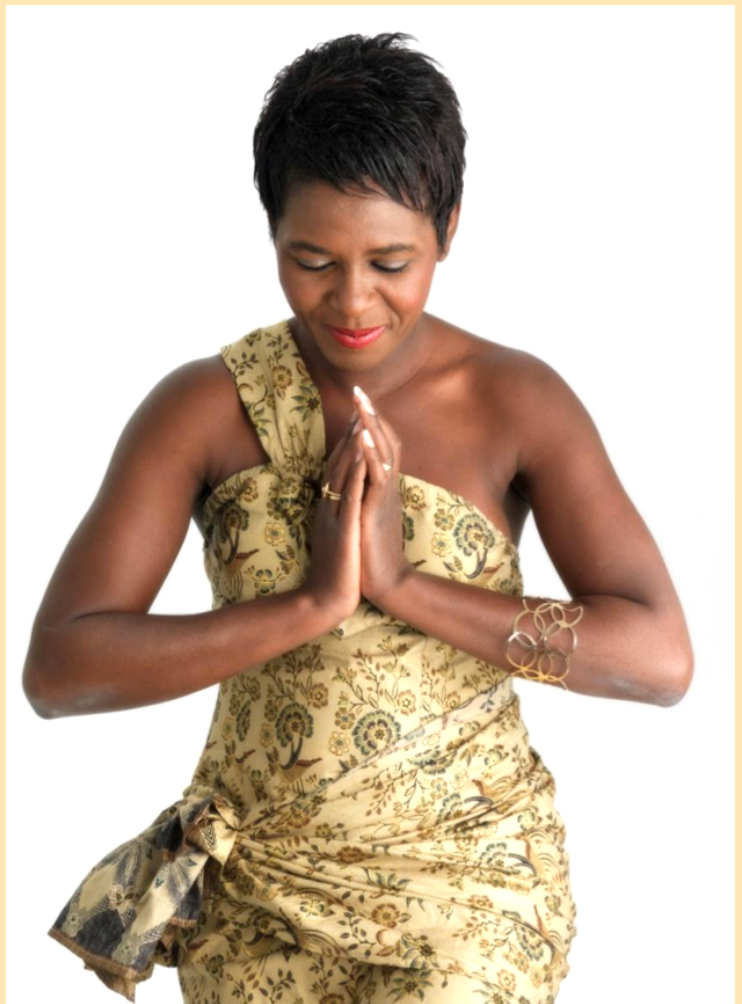
Le début d'une nouvelle ère



**SALLE DEVOSGE
5 bis Rue Devosge
21000 Dijon**

Entrée libre (Buffet)

**Infos :
06 76 25 16 87
06 24 12 05 74**



**Lydie Pace (soprano dramatique)
Frédéric Prébolin (piano)**

Avec le soutien de la Mairie de Dijon, du Député de la Côte d'Or Laurent Grandguillaume, De la Diaspora AfroAntillaise de Bourgogne, des femmes de « Perles de lumière d'Afrique » (Paris) et de, Fraternité Boganda (Toulouse & Le KremlinBicêtre), avec le parrainage de Madame Boganda Hélène.

A Suivre...
La Presse en Revue